



Soutenez les candidats SUD

Le vote du premier tour de l'élection CSE du réseau France 3 a permis au syndicat SUD d'avoir quatre élus (deux titulaires, deux suppléants) dans le collège cadre/journaliste, mais de franchir aussi la barre des 10% des voix, ce qui permet à SUD d'obtenir la représentativité sur le réseau France 3 (SUD est premier syndicat à Antibes, Besançon et Toulouse).

Nous remercions nos électeurs pour ce soutien qui va nous permettre de désigner des délégués syndicaux et de continuer nos actions syndicales sur le réseau France 3 là où nous sommes implantés, et de les développer sur les antennes où de nouveaux militants souhaiteraient nous rejoindre.

Mais un deuxième tour est prévu pour le collège 1 (ouvriers) et le collège 2 (techniciens/employés) car le quorum n'a pas été atteint faute d'une mobilisation suffisante des électeurs de ces deux collèges (quorum = nombre d'électeurs divisé par deux, +1).

Au vu des votes du premier tour sur ces deux collèges, FO et CGT sont en tête, susceptibles de remporter les six sièges qui restent à pourvoir (3 sièges titulaires, 3 suppléants).

Mais tout se rejoue en ce moment puisque le vote électronique est déjà en cours.

Ce second tour est l'occasion pour tous les électeurs qui soutiennent les valeurs et les actions de SUD de se mobiliser dans les urnes afin que leur voix soit portée au plus haut niveau de France 3 par un plus grand nombre de Sudistes : défense des intermittents et des précaires, défense des métiers, défense des locales, défense de la production interne, défense des conditions de travail et du pouvoir d'achat des plus petits salaires.

Dans les collèges 1 et 2, SUD présente des candidats permanents, mais aussi des intermittents. Car nous avons à cœur depuis des années de défendre la situation de nos collègues CDD. Ceux-ci sont de plus en plus sur la sellette et cela va s'amplifier puisque l'objectif RH est d'atteindre le zéro CDD sur les antennes. Une fois que les collègues CDD seront définitivement écartés, ce sont les titulaires qui seront mis à mal : remplacements non comblés, charge de travail multipliée, pression pour accepter des poly-compétences.

La situation des CDI en sera d'autant plus tendue, car ils ne pourront plus être remplacés.

CDD ou CDI, les combats seront communs dans les mois à venir et c'est au CSE que les revendications seront portées.

Au deuxième tour de ce vote, SOUTENEZ des candidats militants et actifs.

SOUTENEZ LES CANDIDATS SUD

Pour voter, connectez-vous au site <https://vote319.neovote.com>

Si vous n'avez plus vos codes, munissez-vous de votre numéro de matricule (feuille de salaire en haut à droite) et contactez le 0 800 808 900.

Vous avez jusqu'à jeudi 18 octobre prochain 17h59 pour voter.



*Syndicat SUD Médias Télévision . 07 51 69 60 26 . syndicatsud@francetv.fr
Rejoignez-nous sur twitter@syndicatsudftv et sur notre blog <http://syndicatsudftv.blogspot.fr/>*